



**Le Portail de L'Hôtel Raoul**

15 rue du Petit-Musc

75004 Paris

Tél. : 01 42 77 33 83

Mél : Michel@Cribier.net

Site web : <https://cribier.net/Hotel-Raoul>

## **Rapport financier de l'exercice 2024**

### **Pascale Richard-Gros**

Comme vous l'avez compris après le rapport d'activité, les finances de l'association ont été très sollicitées en 2024, mais l'essentiel des dépenses de restauration tant pour la maçonnerie que pour la menuiserie a pu être honoré pendant cet exercice, les recettes ayant permis d'y faire face.

Nous avons commencé l'année 2024 avec près de 48 900 € en caisse suite au premier versement de la subvention de la Ville de Paris, à l'aide de l'association « Vivre le Marais » et à vos premiers dons. En 2024, vous avez continué à être généreux : 46 dons individuels ont rapporté près de 30 000 € complétés par une nouvelle aide de « Vivre le Marais » de 5 000 €. Après de nombreuses péripéties dont un nouveau vote en Conseil de Paris, de nouvelles fractions de la subvention de la Ville de Paris ont été versées (12 637 €).

Les dépenses réglées à l'entreprise Techno Pierre (M. Drapeau) pendant cet exercice se montent à 70 627 €. Il faut y ajouter le surcoût de 11 700 € pour pallier la défaillance du lycée Hector Guimard. Compte tenu de l'avance réglée en 2023 lors de l'acceptation du devis, la totalité des dépenses de maçonnerie et de couverture s'élève donc à 84 827 €.

Mais les travaux de menuiserie exigeaient de nouvelles sources de financement. Aux dires de spécialistes, un organisme semblait très prometteur en février 2024 : la Fondation Crédit Agricole (Pays de France). Un dossier de candidature a été monté et présenté dans les temps impartis avec une demande de 25 000 € compatible avec le devis de l'entreprise François (35 942 €). Confiant dans l'adéquation de notre demande avec les buts poursuivis par cette fondation, l'association a contracté un prêt de 38 000 € auprès de son président pour ne pas retarder les travaux. Hélas, la personne en charge de l'examen des dossiers au Crédit agricole étant tombée gravement malade : tout le processus de décision a été décalé. Ce n'est qu'à la mi-septembre 2024 que notre dossier a été examiné. Nos travaux étaient déjà quasiment terminés et le choix s'est fait en notre défaveur.

Juste avant Noël, nous avons reçu 8 460 €, nouvelle fraction de la subvention votée en Conseil de Paris. Il reste encore 8 846 € pour atteindre les 50 000 € initialement promis par la Ville de Paris et la municipalité de Paris Centre. Il semble qu'il faudra un ultime vote en Conseil de Paris dans quelques jours pour recevoir cette somme, versée donc à la toute fin des travaux de restauration.

En ce début d'année 2025, nous avons en caisse 17 154 € ce qui permet d'honorer le solde du travail de menuiserie (15 900 €) et la pose des chasse-roues. Le reliquat éventuel ne permettra qu'un remboursement très partiel du prêt mentionné plus haut. Notons que ce prêt, s'il n'est pas remboursé, sera transformé en don défiscalisé comme tous les autres dons à hauteur de 60 %.

Pascale Richard-Gros

Trésorière de l'association « Le Portail de l'Hôtel Raoul »

## Bilan financier de l'exercice 2024

### Report de l'exercice 2023

|  |             |
|--|-------------|
| Solde du compte courant au 31 déc. 2023          | 2 277.01 €  |
| Solde du livret bleu association au 31 déc. 2023 | 46 625.52 € |

### Recettes en 2024

|                         |             |
|-------------------------|-------------|
| 2 adhésions             | 40.00 €     |
| 46 dons individuels     | 29 377.56 € |
| Subventions reçues      | 26 097.25 € |
| Intérêts du Livret Bleu | 406.95 €    |
| Prêt                    | 18 000.00 € |

### Dépenses en 2024

|   |             |
|---|-------------|
| Assurance du portail                          | 169.30 €    |
| Travaux prévus de maçonnerie                  | 70 127.01 € |
| Remboursement d'un vol de matériel            | 500.00 €    |
| Reprise des travaux des élèves non exécutés   | 11 676.00 € |
| Acomptes des travaux de menuiserie            | 20 000.00 € |
| AG extra. copropriété (remboursée par un don) | 2 117.56 €  |
| Chasse-roues                                  | 700.00 €    |
| Constat d'huissier                            | 380.00 €    |

### Résultat d'exploitation au 31 décembre 2024

|                                       |             |
|---------------------------------------|-------------|
| Solde du compte courant               | 1 221.95 €  |
| Solde du livret bleu association      | 14 532.47 € |
| Dons recueillis encore chez HelloAsso | 1 400.00 €  |

### Subventions promises mais non encore versées

|   |            |
|---|------------|
| Reste de la subvention Mairie de Paris        | 3 846.83 € |
| Reste de la subvention Mairie de Paris Centre | 5 000.00 € |

### Dépenses restantes

|                                       |             |
|---------------------------------------|-------------|
| Solde des travaux de menuiserie       | 15 942.50 € |
| Chasse-roues (réfection & pose)       | 1 440.00 €  |
| Réfection du pavage (estimation)      | 3 000.00 €  |
| Constat d'huissier en fin des travaux | 380.00 €    |
| Honoraires de l'architecte            | 1 000.00 €  |
| Remboursement partiel du prêt         |             |